



Le CCAS
du Puy-en-Velay
au cœur de l'action Sociale !



Au de l'action Sociale !

le PUY en VELAY
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS **au cœur de la solidarité**



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public communal qui s'adresse aux ponots.

Dispositif de la politique sociale de la Ville du Puy-en-Velay, son action porte sur la prévention et le développement social en liaison avec les institutions publiques et privées.

Le CCAS participe activement à la lutte contre l'exclusion et la pauvreté sous toutes ses formes, favorise le lien social et joue un rôle clé dans la coordination des différentes actions d'aides sociales.

Le CCAS propose une approche globale de la personne, pour activer ses propres dispositifs et/ou orienter vers d'autres partenaires.

Présidé par le maire (en sa qualité de président du CCAS), **son conseil d'administration** est composé pour moitié de membres élus par le conseil municipal, pour l'autre moitié de personnes actives dans le domaine du social.



Au de l'action Sociale !



Accompagnement **des personnes en situation de fragilité**



La mission du CCAS consiste à informer, orienter et proposer un accompagnement personnalisé lorsque la situation sociale, financière, administrative... le nécessite.

ACCOMPAGNEMENT DES BÉNÉFICIAIRES

- **Accès et maintien aux droits** (CAF, RSA, CPAM...)
- **Accompagnement social de bénéficiaires du RSA :** lever les freins sociaux (mobilité, logement, santé...) dans le cadre d'une convention avec le Département, pour les ponots, célibataires, sans enfant(s) à charge
- **Aide aux démarches administratives et budgétaires**
- **Aide aux démarches en lien avec la santé**

AMÉLIORATION DU QUOTIDIEN

- **Vigilance auprès des personnes isolées et vulnérables** (plan canicule, veille hivernale...)
- **Aides facultatives de secours et subsidiaires** (sous forme de tickets services pour besoins alimentaires et d'hygiène)

ANIMATION ET COORDINATION

- **Permanences publiques d'accès aux droits** accueil, écoute, orientation, informations, conseils du lundi au jeudi de 13h30 à 16h30, sans rdv, tout public.
- **Participation aux différentes instances et commissions partenariales**
- **Animation des actions collectives et solidaires**
- **Veille sociale**
- **Coordination du Conseil Local Santé Mentale**
- **Commission sociale quotidienne** sur le diagnostic du Travailleur Social
- **Aides sociales légales** (vérification de la complétude des dossiers)



Accompagnement **des seniors**

Le bien vieillir est un engagement de la Ville du Puy-en-Velay, une dynamique de tous les jours portée par des équipes bienveillantes. C'est une priorité d'améliorer la qualité de vie des seniors, en favorisant le maintien de leur autonomie, en leur permettant l'accès à la culture et aux loisirs, par une offre de services diversifiée.

SERVICES DE PROXIMITÉ

- **Portage de repas à domicile**

7j/7, livraison tous les jours du lundi au samedi (repas du dimanche livré le samedi), jours fériés compris

En liaison froide

Tarif sous condition de revenus

- **Restaurant municipal :**

CENTRE ROGER FOURNEYRON

20 couverts

Sur réservation d'une semaine à l'autre

Se renseigner auprès du CCAS

ANIMATIONS SENIORS POUR FAVORISER LE LIEN SOCIAL ET RÉDUIRE L'ISOLEMENT

Tout au long de l'année, repas de quartiers, « Semaine Bleue », sorties, ateliers, initiations au numérique…

PONOT PASS SENIORS (70 ANS ET +)

Un passeport de liberté, donnant accès gratuitement ou à tarifs très avantageux à des activités de bien-être & sportives, de loisirs & culturelles adaptées aux envies de chacun.

ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

Évaluation de situations complexes et coordination des actions à mettre en place à destination des personnes âgées et/ou isolées (rendez-vous et/ou visite à domicile). Cet accompagnement se fait en collaboration avec les partenaires institutionnels.

DOMAINES D'INTERVENTION

- Santé physique et psychique
- Logement : adaptation du logement / incurie
- Accès aux droits, notamment ceux liés à l'autonomie
- Orientation en établissements adaptés au vieillissement
- Lien social
- … / …

2 ETABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES AGÉES DÉPENDANTES (EHPAD)

- **BEL HORIZON :** Rue de Dunkerque - 43000 Le Puy-en-Velay
04 71 09 89 89 - ehpad.horizon@lepuyenvelay.fr
- **LE VERGER DE LEA :** 190 Chemin de Bonnassieu - 43000 Le Puy-en-Velay
04 71 02 16 99 - ehpad.levergerdelea@lepuyenvelay.fr

Pôles d'Activités et de Soins Adaptés pour des patients atteints de début de troubles Alzheimer

Unités de Vie Protégée, espaces sécurisés dédiés aux résidents souffrant de la maladie d'Alzheimer

Insertion
par le travail



Le chantier d'insertion VIA (Vers l'Insertion par l'Activité), créé et porté par le CCAS, est un dispositif d'insertion par l'activité économique de personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles. Accompagnés d'un encadrant technique, les salariés du chantier assurent des missions d'utilité sociale et environnementale, principalement confiées par les services de la Ville. Tout au long de leur contrat, ils bénéficient également d'un accompagnement individuel et collectif pour travailler leur projet et lever les freins.
A la clef : construire une insertion durable en matière de logement, santé, travail, formation...

POUR QUI ?

- Les jeunes de moins de 26 ans en grande difficulté
- Les bénéficiaires de minimas sociaux (RSA, AAH...)
- Les demandeurs d'emploi de longue durée
- Les travailleurs reconnus handicapés (RQTH)

inscrits à France Travail et orientés par des prescripteurs habilités sur la plateforme gouvernementale de l'inclusion.

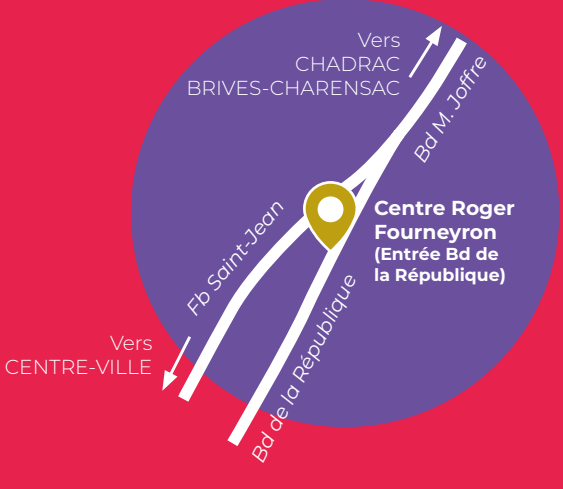
UN PARCOURS D'INCLUSION SOCIO-PROFESSIONNELLE ADAPTÉ

- **Un Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI) de 26h/semaine** et d'une durée initiale de 4 mois, renouvelable dans la limite de 24 mois pour assurer des missions au bénéfice de la Ville et ses habitants (entretien des espaces verts et du cadre de vie, petits travaux de rénovation intérieure des bâtiments...).

Au de l'action Sociale !

le PUY en VELAY
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

CCAS du Puy-en-Velay
Centre Roger Fourneyron
31 Boulevard de la République
43000 LE PUY-EN-VELAY
04 71 07 01 30
ccas@lepuyenvelay.fr



Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Permanences publiques sans RDV :
Du lundi au jeudi de 13h30 à 16h30

Service communication Ville / Agglo Le Puy-en-Velay - Non contractuel - Novembre 2026